



Novembre 2024

Info

N°189

# TAULÉ

[mairie@commune-taule.fr](mailto:mairie@commune-taule.fr)

[www.commune-taule.fr](http://www.commune-taule.fr)

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
samedi de 09h00 à 12h00  
Tél. 02 98 67 11 14



La mairie et l'agence postale  
de Taulé seront fermées le  
02 Novembre 2024

Suivez l'actu de  
Taulé sur notre  
site facebook



## Un arbre de vie pour le don d'organes

Samedi 2 novembre  
à 11h00

En présence de M. le  
Maire de Taulé; du  
Conseil municipal et de  
M. Serge Le Roux,  
(Président de France ADOT 29)  
plantation d'un  
ginkgo biloba  
à l'aire de loisirs de Taulé.



Venez nombreux



L'agence postale de  
Taulé sera fermée :

lundi 04, mardi 05,  
lundi 18, et mardi 19  
novembre 2024.



LA POSTE



Votre magasin sera  
fermé pour congés

du 18 au 25  
novembre 2024.

Venez nous retrouver  
dès le mardi 26 !



**DIMANCHE  
3 NOVEMBRE**



**SAINT-POL**

**TAULÉ**

**MORLAIX 22 KM**

**MORLAIX 10 KM**

Recevez le Taulé Info par mail dès sa parution: <https://commune-taule.fr/actus/taule-info/>

## Communiqués

### INAUGURATION

L'équipe municipale et les employés communaux ont accueilli de nombreux élus départementaux, ainsi que des représentants des professions médicales et du secteur commercial, le jeudi 24 octobre 2024.

Cet événement marquait l'inauguration de la nouvelle maison médicale, ainsi que l'achèvement des travaux de la boucherie *Le Boucher à la Côte* et du commerce *De la Fleur à la Vigne*.



### 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice

**10h45** Rassemblement des autorités, des organisations patriotiques avec leurs drapeaux devant le Monument aux morts

Vente des Bleuets de France \*

**11h00** Cérémonie officielle

Lecture du message de l'Union Nationale des Combattants (UNC)

Lecture du Message National

Les Taulésiens sont cordialement invités à cette cérémonie.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue des cérémonies à la salle du Conseil de la Mairie.

\* Le « *Bleuet de France* » assure depuis la fin de la Première guerre mondiale le soutien psychologique, matériel et financier du monde combattant, des victimes d'actes terroristes et de leurs proches.



*Grâce à vous toujours plus de solidarité.  
Ensemble aidons ceux qui restent.*

### BON À SAVOIR

**DÉCHÈTERIES** : pour vos encombrants et déchets spécifiques, rendez-vous dans une des 7 déchèteries du territoire.



### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES HORAIRES D'HIVER DU 15 OCTOBRE AU 14 AVRIL

**VIGILANCE**, afin de permettre le vidage des remorques et le nettoyage des sites, les déchèteries ferment leurs portes au public 5 minutes avant les horaires indiqués.

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>MORLAIX</b> Le Pilodeyer	9h - 12h 13h45 - 17h					
<b>Déchets verts</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS</b> Kerolzec	9h - 12h 13h45 - 17h	13h45 - 17h				

N° Vert 0 800 130 132

APPEL GRATUIT

### Repas des Anciens

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale invite les habitants de Taulé et Penzé âgés de 70 ans et plus à un repas festif, qui se tiendra le samedi 23 novembre 2024 au restaurant *Tal Ar Millin*.

L'animation de la journée sera assurée par le groupe *BK Pipo*.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et doivent être retournés accompagnés du règlement avant le samedi 16 novembre.

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter directement la mairie.*

### Les voisins solidaires

Suite à la réunion publique du mardi 1er octobre sur le thème de la **réserve citoyenne**, plusieurs actions ont déjà été engagées:

- Les sentiers de randonnée ont été nettoyés avant l'hiver, il reste quelques passages à traiter mais le gros du travail est réalisé.
- En ce qui concerne les cimetières (Taulé et Penzé), nous avons déjà réalisé deux demi-journées de nettoyage (le cimetière de Taulé est propre).

Pas moins de 25 bénévoles ont répondu à l'appel de la commune pour ces premiers travaux. Plutôt que de parler de réserve citoyenne nous préférons utiliser le terme de **"voisins solidaires"** qui colle mieux à l'esprit très agréable et engagé qui ressort de ce groupe de personnes.



# La mairie vous informe : Bilan 2024 Taxe Foncière et informations pratiques pour les propriétaires

## Taxe Foncière nouvelle formule depuis 2021

Vous êtes mensualisé ou vous venez d'honorer le paiement des taxes foncières pour l'année 2024. C'est l'occasion de faire un point sur cette contribution qui permet de faire fonctionner notre commune. Voici des informations pour anticiper les paiements à venir et/ou bénéficier des exonérations.

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires de biens immobiliers. Elle doit être payée une fois par an et concerne divers types de biens, tels que les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains, et même les bateaux amarrés et aménagés. Elle finance les structures et services du "bloc communal", c'est-à-dire la commune, mais aussi la communauté et les établissements intercommunaux. Depuis 2021, elle ne finance plus les départements ni les régions.

## Comment se calcule la taxe foncière ? A-t-elle augmenté ?

La taxe foncière de chaque structure est calculée sur la base de la "valeur locative cadastrale du bien", qui représente son loyer annuel théorique en 1970. Elle est déterminée par l'administration fiscale et dépend de la surface de votre bien, y compris les éléments secondaires comme les garages, les jardins, etc.

On détermine une "surface pondérée", multipliée par un "loyer théorique" pour obtenir la "valeur locative cadastrale du bien". Ensuite, chaque collectivité applique un taux de taxe foncière sur cette valeur locative cadastrale afin de déterminer la taxe. Toutes les taxes foncières de chaque institution sont additionnées sur la même feuille d'impôt.

Ce qu'il faut savoir :

- **Surface pondérée** : La surface brute du logement à laquelle sont ajoutés des m<sup>2</sup> supplémentaires en fonction des coefficients d'entretien, de la situation, ainsi que des éléments de confort (eau courante, gaz, électricité, etc.).
- **Tarif au m<sup>2</sup> d'évaluation du local de référence** : Cette valeur n'a rien à voir avec le marché locatif actuel, c'est une valeur de référence déterminée en 1970 et en comparaison d'un ou plusieurs biens similaires situés dans la même commune. Elle est discutée dans le cadre d'une commission de concertation au niveau de la commune (CCID).

## Exemple de calcul

Prenons l'exemple d'un appartement avec les données suivantes :

- Superficie : 100 m<sup>2</sup>
- Tarif au m<sup>2</sup> d'évaluation du local de référence : 144 €
- Coefficient d'entretien : 1,00
- Coefficient de situation : 0,00



- Correctif d'ascenseur : 0,00
- Éléments de confort : eau courante (+4 m<sup>2</sup>), gaz (+2 m<sup>2</sup>), électricité (+2 m<sup>2</sup>)

### Calcul :

#### Surface pondérée :

Surface brute : 100 m<sup>2</sup>

Ajout des éléments de confort : 100 m<sup>2</sup> + 4 m<sup>2</sup> + 2 m<sup>2</sup> + 2 m<sup>2</sup> = 108 m<sup>2</sup>

Application des coefficients : 108 m<sup>2</sup> x 1,00 (entretien) x 1,00 (situation) x 1,00 (ascenseur) = 108 m<sup>2</sup>.

#### Valeur locative cadastrale annuelle :

108 m<sup>2</sup> x 144 € = 15 552 €.

#### Valeur locative cadastrale à prendre en compte :

Chaque année, l'État revalorise la valeur locative cadastrale par un taux national (en 2024 : 3,9 % pour la base de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

#### Taux d'imposition :

Chaque collectivité ou service (commune, communauté, intercommunalité, ordures ménagères, GEMAPI - lutte contre les inondations) applique un taux de taxe à la valeur locative cadastrale pour déterminer sa taxe foncière. La feuille d'impôts additionne toutes ces taxes foncières et détermine le montant total de l'impôt à payer, après avoir ajouté la somme de 65 euros pour frais de gestion.

## Les exonérations

Bien anticiper sa situation fiscale est complexe. Localement, vous pouvez vous rapprocher de votre comptable afin de vous aider. Vous pouvez également faire appel à un [comptable en ligne](https://c3po.link/QtySquX7gwa) (partenaire: <https://c3po.link/QtySquX7gwa>), qui peut vous répondre sur tous les sujets de gestion comptable et financière.

Certaines catégories de propriétaires peuvent bénéficier d'exonérations de taxe foncière. Cela inclut les titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), les personnes handicapées, ainsi que les personnes âgées de plus de 75 ans sous condition de ressources, pour leur résidence principale. Ces exonérations peuvent également s'appliquer aux habitations secondaires dans certains cas. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cet article : <https://euroreporter.eu/blog/info-locale-les-exonerations-de-la-taxe-fonciere-sur-les-proprietes-baties-auxquelles-vous-pouvez-beneficier>.



Groupement de Gendarmerie  
Départementale du Finistère  
**ALERTE : FAUX VENDEURS  
DE CALENDRIERS ET VOLS**

À l'approche de la fin d'année, les visites à domicile pour la vente de calendriers se multiplient. Cependant, certains individus malintentionnés profitent de cette période pour tromper et voler, ciblant notamment les personnes âgées.

Depuis quelques jours, le Groupement de Gendarmerie Départementale du Finistère a enregistré plusieurs cas de vols par ruse. Ces individus se présentent chez les seniors sous prétexte de vendre des calendriers, détournent leur attention pour s'introduire discrètement dans le domicile et en profitent pour dérober argent, bijoux ou autres objets de valeur.

**Méthode employée :**

Les individus se présentent comme représentants d'organismes divers (poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie, etc.) sans lien avec ces entités officielles.

**Pour vous protéger :**

- Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous.
- Demandez une carte professionnelle au vendeur.
- Vérifiez la présence du logo officiel sur le calendrier proposé.
- Ne répondez pas aux questions indiscrettes : « Vous vivez seule ? », « Votre famille est-elle dans la région ? », « Avez-vous des économies chez vous ? ». Ces questions



visent à évaluer leur cible et faciliter leur acte malveillant.

**Attention :** Les démarcheurs n'ont pas le droit d'exiger une somme précise.

En cas de doute ou si une tentative d'arnaque a été observée, si vous observez un comportement inhabituel aux abords de votre domicile, de celui de vos voisins ou dans votre quartier, n'hésitez pas à contacter immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Ce numéro permet de signaler tout comportement suspect et de faciliter l'intervention des forces de l'ordre pour identifier et appréhender les auteurs de ces méfaits.

Ces précautions permettent non seulement de réduire les risques de vol, mais aussi de renforcer la sécurité des personnes âgées dans leur quotidien.

Votre vigilance est essentielle pour prévenir ces méfaits.

**#Notre engagement, votre sécurité#**

**ATTENTION  
AUX FAUX VENDEURS  
DE CALENDRIERS**

**LES BONS RÉFLEXES**

 Je demande au vendeur sa carte professionnelle

 Je ne laisse pas entrer un inconnu

 Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier

 Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17

 J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Instagram: @gendarmerie, Facebook: gendarmerie, Twitter: gendarmerie, YouTube: gendarmerie



**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ  
POUR LUTTER CONTRE  
L'INFLUENZA AVIAIRE  
DANS LES BASSES-COURS**

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :**

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

**! SI une mortalité anormale est constatée**

Conservé les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

**L'HYPNOSE SYMBOLIQUE**



Puissant outil de changement je vous accompagne tout au long de la séance à modifier vos schémas inconscients, grâce à des métaphores et des suggestions je vous guide pas à pas dans votre transformation. Chaque séance est personnalisée à votre situation et selon l'objectif que vous souhaitez atteindre. Durant cet état modifié de conscience tel "une rêverie", vous êtes l'acteur principal de votre changement.

**L'EFT**

Technique psycho-énergétique qui permet de libérer les blocages émotionnels liés à des traumatismes passés ou actuels. Par une action de tapotements sur des points précis d'acupuncture, alors que l'on s'exprime sur la problématique, s'exerce un rééquilibrage énergétique qui libère le "noeud" émotionnel. L'EFT permet d'accueillir ses émotions pour mieux les comprendre et les débloquer : un bien être s'opère.



**REFLEXOLOGIE CRÂNIO-SACRÉE**



Méthode douce qui apporte une profonde détente du corps accompagnée d'une libération de divers blocages grâce à des micro-mouvements sur le crâne et le sacrum. Votre corps retrouve toute sa souplesse et sa fluidité de mouvement. Elle se pratique confortablement habillée et allongée alternativement sur le dos et le ventre.

**SANTÉ PAR LE TOUCHER**

Issue de la médecine chinoise, santé par le toucher est l'essence même de la kinésiologie. Grâce au test musculaire j'établis votre profil énergétique et corrige les déséquilibres grâce à diverses techniques. Votre corps retrouve toute son énergie ainsi qu'un meilleur équilibre global. Vous êtes confortablement habillé, allongé et parfois en mouvement afin de tester et de rééquilibrer les blocages.



**Objectif Bien être**



Le stress envahit votre quotidien, vous n'arrivez pas à vous libérer l'esprit, vos émotions vous submergent, votre corps est tendu, vous êtes souvent fatigués, vous avez du mal à vous concentrer et bien d'autres signaux corporels vous provoquent un mal-être ?

J'accompagne les femmes dès 16 ans à comprendre leur mal-être pour mieux s'en libérer !

Je suis praticienne certifiée Méthode PEC, je vous accueille dans mon cabinet situé sur Penzé, dans un lieu calme et propice à la reconnexion à soi.

Je vous laisse découvrir le descriptif de ma méthode dans la brochure jointe, je reste à votre écoute pour de plus amples renseignements ou pour prendre RV par tel/sms/ whatsapp au 06.74.49.65.97.

Maryse Pochet-Cabinet PEC

**La maison du bel air vous informe**



La Maison BEL AIR, EHPAD de Taulé, est à votre disposition pour la livraison de repas à domicile tous les jours de l'année avec 3 passages par semaine entre 13H00 et 15H00. Les repas sont élaborés sur place et conditionnés en barquettes individuelles réchauffables au micro-ondes. Une participation financière est possible de la part de votre caisse de retraite ou de votre aide sociale (APA, ...). Rapprochez-vous de leurs services pour plus d'informations.

**Expo photos N & B de François Zeil :  
novembre et décembre 2024**

Cette exposition rend hommage à ces personnages déjà oubliés avant qu'ils ne décèdent.

Pour cela, remontons très loin la pendule du temps, printemps 1968... Jean-Louis et François, deux adolescents, découvrent la photo noir et blanc.

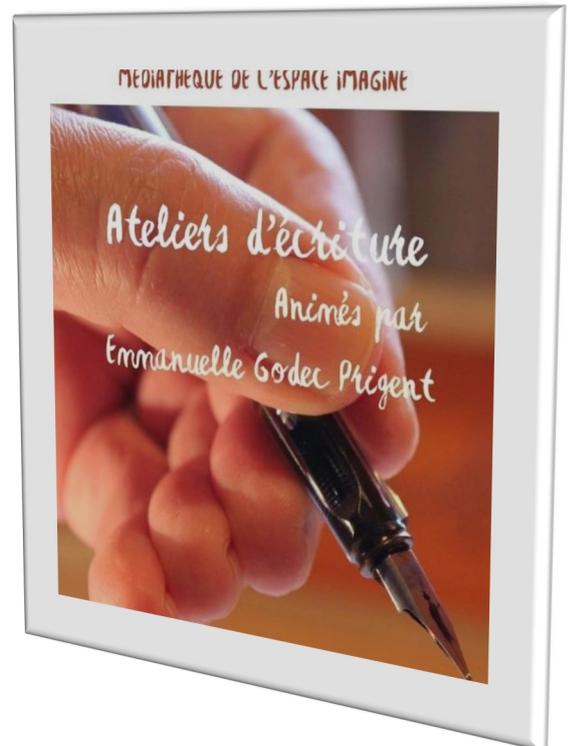
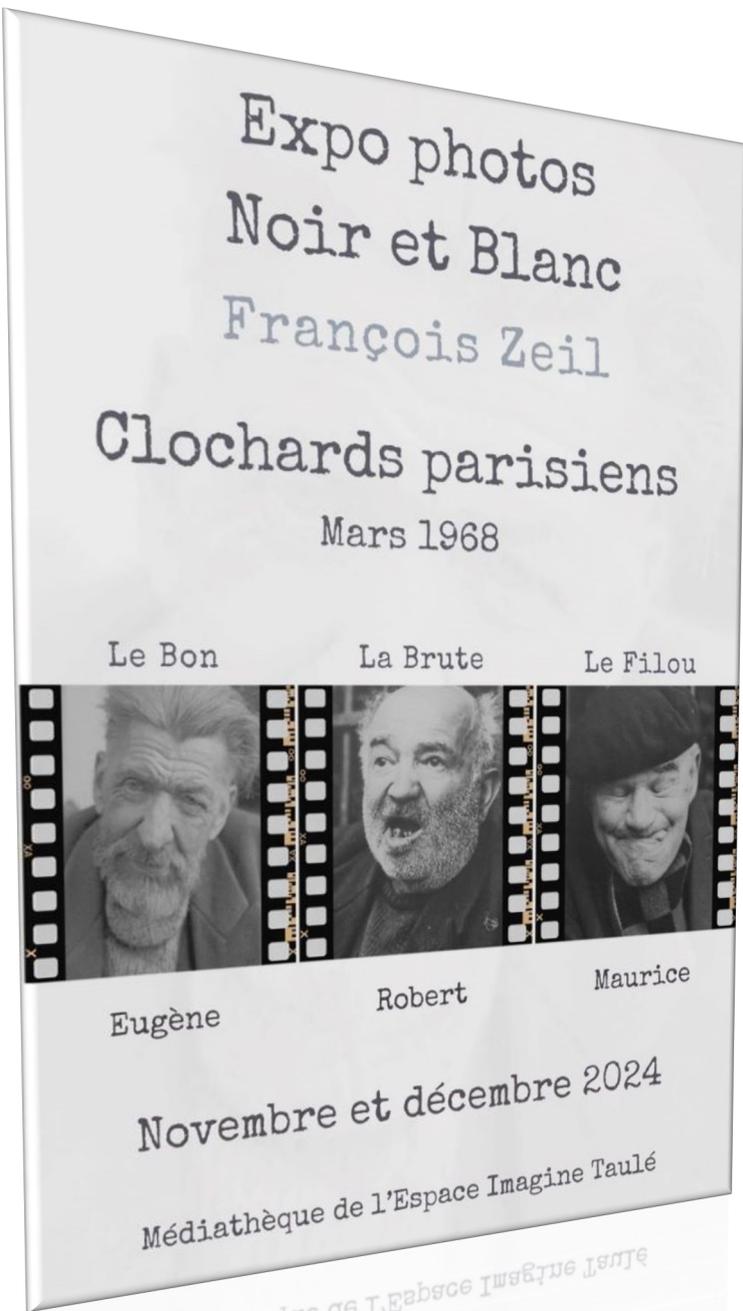
Depuis un train de banlieue à Saint-Germain-en-Laye, ils prennent la direction des squares parisiens à la recherche de « personnages ».

Des clochards pour leur gueule trahissant un passé rugueux et tumultueux, anciens légionnaires sans famille ; marins du bout du monde ; baroudeurs en cavale ; laissés pour compte au cœur d'or, libres dans leur tête, se rapprochant d'un romantisme à la Hugo.

Pour les mettre en conditions et leur parler, le mieux est de jeter quelques piécettes dans leurs bérets à même le trottoir, pour alimenter leur soif.

Kiravi, Préfontaines, Grappe Fleurie, des noms enchanteurs de vins, conditionnés en litres étoilés sur les coteaux de Bercy, de quoi fasciner leurs yeux et combler leurs estomacs, façon d'oublier un peu leur situation, vivre sans avenir.

Cette seule rencontre permet de fixer à jamais leurs visages sur pellicule, d'autres visites auraient été nécessaires pour converser et découvrir un peu leur passé et leur âme. Mais peut-on demander à des adolescents, ivres de découvrir le monde et la vie, d'approfondir par de multiples visites cette première rencontre ?



**Ateliers d'écriture animés par Emmanuelle Godec Prigent**

Les mardis 19 et 26 novembre 2024 de 18 h 45 à 20 h 15 : sur inscriptions :

[mediatheque@commune-taule.fr](mailto:mediatheque@commune-taule.fr)

C'est l'automne, la saison des soupes de potiron et des jours qui raccourcissent.

Antidote à la dépression saisonnière, l'atelier Lever l'encre est de retour !

A vos plumes et calepins pour trois heures (2 ateliers de 1 h 30) de créativité et de bonne humeur.

**Inscrivez-vous vite, les places sont limitées !**

**A venir le mois prochain : ateliers (places limitées)**

- Mardi 3 décembre : **Atelier "Baume et huile de massage"**

Isabelle vous initie à la création de produits de soins simples et naturels. Pour adultes

- Samedi 7 décembre après-midi : **Atelier créatif "origami"**

Sylvie apprendra à réaliser des pliages de papier. Pour s'amuser en famille et créer des cartes de vœux ou décors de Noël. A partir de 7 ans.

## Concert de jazz à la chapelle Saint-Herbot dimanche 10 novembre 2024.

Créé il y a un an, le quintet Jazz Buddies interprétera son répertoire de swing, latin et blues.

Composé de:

- sax ténor Bernard Le Goff
- trompette Marc Lamidey
- Piano Ron Baker
- Batterie Pierre Congost
- Contre-basse, guitare basse Daniel Cocquel

La passion du jazz a réuni ce groupe de copains qui explore un répertoire électrique de standards dans une formation de quintette qui s'inscrit dans la tradition du jazz des années 50/60.

A découvrir à 17h00 Entrée au chapeau (participative) .



# JAZZ BUDDIES QUINTET

Swing  
Latin  
Blues

Sax ténor : Bernard Le Goff  
Trompette : Marc Lamidey  
Piano : Ron Baker  
Batterie : Pierre Congost  
Contrebasse, guitare basse : Daniel Cocquel

**DIMANCHE 10 NOVEMBRE  
17 H**

**CHAPELLE SAINT-HERBOT  
TAULÉ**

Entrée participative  
Organisé par l'association Saint-Herbot

## La troupe uni'Vers'Cène de Taulé

**Théâtre**

**Ma femme est sortie**

**Sainte-Sève**

**Dimanche 24 Novembre**

*Maison des associations – 15h00*

*Comédie de Jean Barbier*

*Molière de la meilleure pièce comique*

*Renseignements et réservation au*

**06 25 19 82 76**



## Club de photo Phot'aulé.

Le club de photo Phot'aulé prolonge à la **chapelle Saint-Herbot**, après le mois de juillet et août à la médiathèque de Taulé, son exposition de photos sur le thème du patrimoine.

Le samedi 2, dimanche 3, samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 novembre 2024.

de 14h à 18h.

L'exposition sera en place et visible lors du concert donné à la chapelle le dimanche 10 novembre, à 17h

**TAULÉ**  
Expo photo

**CHAPELLE  
SAINT-HERBOT**

**Le patrimoine**



## Du côté des écoles: Groupe scolaire Jean Monnet

### Correspondance avec une Eco School, en Inde

Ce jeudi 17 octobre, les élèves de CE2 /CM1 et CM2 ont rencontré leurs correspondants anglophones **en visio conférence**, afin d'échanger sur leurs différents projets et actions menés dans leurs écoles respectives.

**Il était 10 heures en France et 13h30 en Inde !**

Chaque école avait préparé un **diaporama** relatant les différents temps forts de l'année passée, comme le ramassage des déchets et le tri, les peintures murales sur le thème de la nature et de **l'amitié !**

**La réalisation d'une vidéo** sur le changement climatique, la création d'une mare pour les élèves de l'école Jean Monnet.

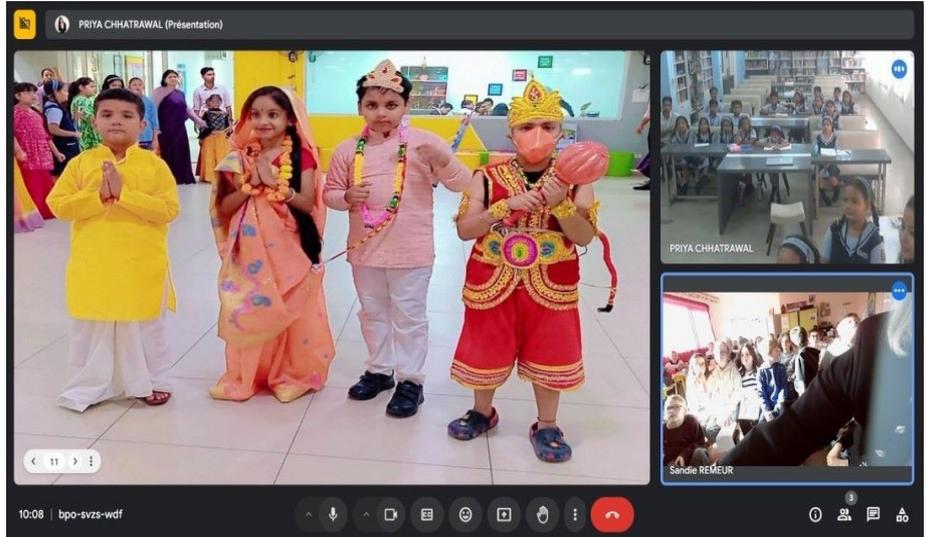
**La mise en place d'un composteur**, la fabrication de papier recyclé pour les élèves anglophones.

Cette rencontre est également l'occasion d'échanger **sur les traditions de chaque pays**.

Les élèves indiens ont parlé de leur « **fête des lumières : DIWALI** »

Hélas ! La rencontre a dû être écourtée pour des soucis de connexion. Mais ce n'est que partie remise...

Les élèves vont se reconnecter prochainement, étant donné qu'ils n'ont pas eu le temps de tout partager. **A suivre...**



### Nettoyons la nature

Le vendredi 27 septembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'action "**Nettoyons la nature**", à Carantec.

Equipés de gants et de grands sacs poubelles, ils ont nettoyé la plage du Kelenn, les petites plages environnantes, les parkings et espaces verts de cette zone.

Ils ont pesé tous les sacs. D'après leurs calculs, **78,76 kilos de déchets ont été récoltés !** (plastiques, mégots, canettes, verres, bois traités, gravats...)

**Merci** aux parents accompagnateurs et à l'Amicale pour le déplacement en car.



### Atelier de sensibilisation au harcèlement

Les élèves des classes de CM1 et de CE2/CM2 ont participé à un Atelier de sensibilisation au harcèlement et à l'utilisation des écrans, animé par Ophélie, étudiante infirmière.

Les élèves ont d'abord échangé et posé des questions. Puis, par équipes, ils ont résolu un escape game, leur permettant de réinvestir les éléments importants sur les 2 sujets abordés. Chacun a ensuite reçu en cadeau un petit carnet et un stylo, afin de les encourager à exprimer par écrit leurs émotions, dans le cas de diverses éventuelles situations rencontrées.



## Retour à la piscine

Le jeudi 26 septembre, les élèves de CP/CE2 et CM2 ont débuté les 10 séances de natation, à l'espace aquatique de Plourin-Les-Morlaix. Beaucoup d'excitation et d'envie de revenir à la piscine, après un an d'interruption suite aux dégâts commis lors de la tempête Ciaran, le 2 novembre 2023.

Les autres classes prendront la relève lors des deux autres trimestres.



### ASSOCIATION AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Assemblée générale du vendredi 11 octobre 2024:

Durant l'année précédente, l'amicale a organisé la fête de Noël, la vente de sapins, de chocolats, la kermesse annuelle et une tombola.

Les recettes réalisées ont permis de financer les activités nautiques à Carantec en juin, l'achat de livres à Noël, les sorties de fin d'année, des séances de secourisme et divers transports en cars.

Les actions programmées pour l'année 2024-2025 sont:

- la fête de Noël le 13 décembre 2024
- les calendriers des enfants
- la kermesse le 22 juin 2025
- le financement des projets enseignants, les activités nautiques et de premiers secours.

**L'amicale a besoin de soutien pour réussir ces projets.**

**Elle accueillera avec plaisir tout parent souhaitant s'impliquer dans la vie de l'école**

Composition du bureau : Adeline Gay et Élodie Trévien, co-présidentes ; Hortense Phillipot, secrétaire ; Stéphanie Rolland, cosecraire ; Corinne Declochez, trésorière ; Audrey Jezequel, co-trésorière.

Amicale  
Des Parents  
De L'école  
Jean Monnet

VOUS PROPOSE SA VENTE DE NOËL:  
**SAPINS DE NOËL  
CHOCOLATS  
PÂTÉS ARTISANAUX**

**COMPLETEZ VOS BONS  
DE COMMANDE AVANT  
LE 12 NOVEMBRE!!!**

LA DISTRIBUTION SE FERA :  
LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE  
À PARTIR DE 18H30  
À LA SALLE LOAR DE TAULÉ  
POUR LA FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE

À CETTE DATE LA MAGIE DE NOËL SERA À L'ÉCOLE JEAN MONNET : NOUS VOUS REMETTRONS VOS COMMANDES DE SAPINS, CHOCOLATS DE NOËL ET PÂTÉS ET LES ENFANTS CHANTERONT DES CHANTS DE NOËL.

POSSIBILITÉ DE RÉCUPÉRER DIRECTEMENT SON SAPIN À L'EXPLOITATION DE MONSIEUR EMEILLAT LIEU DIT TREVALAN À PLEYBER-CHRIST, LES MERCREDIS ET WEEK-ENDS DE DÉCEMBRE JUSQU'À NOËL

Contactez-nous:  
One: Amicale des Parents d'Élèves  
Mail: [amicale.jeanmonnet@gmail.com](mailto:amicale.jeanmonnet@gmail.com)  
Facebook: page « amicale Ecole Jean Monnet »

Du côté des écoles:  
Ecole  
Saint Joseph



## Dans l'espace avec les GS-CP-CE1

Dans le thème des sciences, la classe de GS-CP-CE1 s'est lancée dans l'espace en ce début d'année. Pour clore le projet, ils ont réalisé leur système solaire. Après avoir peint à l'encre leur galaxie, ils ont observé l'effet du gros sel sur l'encre: celui-ci a absorbé l'encre. Après le séchage tout le monde a gratté sa feuille pour enlever le gros sel qui a laissé des traces: "c'est les cratères"! Pour réaliser les planètes: tracer le contour de cercles et remplir avec du papier crépon trempé dans de l'eau! Après la phase artistique, place à l'étape d'écriture! Il a fallu imaginer le nom des planètes. Celles-ci devaient rimer avec Uranus, Neptune et Terre.



**Salle Loar  
TAULE**  
DIMANCHE 24 NOVEMBRE  
13H30

**SUPER  
LOTO**



**ANIME PAR RACHEL**  
**+ 3500 € DE LOTS :**  
2000 € en bons d'achat,  
électroménagers, séries de  
NOËL et de nombreux autres lots

Paiement en CB



**Salle chauffée**  
**OUVERTURE A 11H**  
Organisé par l'apel SAINT JOSEPH  
Réservation au 06 73 89 75 53

## Les mardis des jeux de société

Le premier mardi de chaque mois, de 15h30 à 16h15, un temps de « jeux de société » est organisé en classe de petite et moyenne sections. Dans ce cadre, les parents et bénévoles de l'école sont invités pour jouer avec les enfants.

## Journée cohésion et écologie

Pour démarrer l'année, les élèves de l'école ont été rassemblés le vendredi 27 septembre. Les maternelles n'ont malheureusement pas pu aller nettoyer la nature le matin à cause de la météo mais les élèves de la GS au CM2 ont passé leur début d'après-midi à nettoyer Taulé (bois de St Herbot, salle de sport, terrain de foot...). Ensuite, tous les élèves ont participé au grand jeu proposé par l'UGSEL « Bouge ton corps ! » ; avant de prendre un goûter bien mérité. Cette journée est toujours très appréciée des enfants.



## Des locataires pour quelques semaines

Après avoir placé les œufs en couveuse, les scientifiques en herbe avaient accueilli la maman d'un élève qui est avicultrice. Elle avait pu répondre à toutes leurs questions pour qu'ils puissent ensuite s'occuper des poussins. Après 21 jours d'attente, les enfants ont eu la joie de découvrir pas moins de 9 poussins. Quelle excitation (et pas que pour les petits) ! Un beau projet pour ce début d'année sur le thème des sciences.



## Visite à la ferme

Début octobre, les PS-MS se sont rendus à la ferme pédagogique 1000 Pieds, située à Plouvorn. Au cours de la journée, ils ont nourri, caressé, brossé et découvert tous les animaux présents (poules, cochons, lapins, chevaux, vaches...). En plus des visites des enclos, la ferme propose une multitude d'activités pédagogiques. Ils ont donc participé à une promenade de la chèvre en plein air, ils ont ramassé des légumes au potager (pâtissons, haricots)... Ils ont adoré leur journée !



## Intervention du Patio

Chaque jeudi, tous les élèves de l'école bénéficient de l'intervention d'Isabelle Archelon, du Patio de Morlaix. Elle viendra les initier à la musique, leur faire découvrir des instruments, travailler sur le rythme, les pulsations, le tempo et les faire chanter.



## Office municipal des sports

L'assemblée générale de l'office municipal des sports (OMS) s'est déroulée le lundi 30 septembre en présence des responsables des clubs sportifs de la commune ainsi que des élus Aude Goarnisson et Denis Lemeunier

Après avoir présenté le bilan moral et financier de l'association, Juan Puil a fait un résumé sur l'historique de l'OMS créée en 1999.

Cette association avait pour but de faire un lien entre la commune et les clubs sportifs, voire culturel plus tard.

Elle gérait aussi au départ la gestion administrative du premier animateur sportif de la commune Fabrice Chomaud.

Elle assurait avec les élus concernés la gestion du planning des salles de sport, le versement annuel des subventions aux différents clubs (licenciés et adhérents de moins de 25 ans), l'organisation du forum de septembre ainsi que la préparation des courses pédestres Taule et St Pol / Morlaix.

« Toutes ces activités ont été progressivement assurées depuis 23 ans par les élus concernés avec l'aide toujours de notre association ».

Après un tour de table pour le renouvellement du bureau, aucun volontaire ne s'est fait connaître sachant que Juan Puil émettait le souhait de ne plus se représenter.

L'assemblée décide de mettre en sommeil l'association pendant une période de 2 à 3 ans avant un dernier pot de l'amitié.

Juan Puil tient à remercier toutes les personnes (présidents et membres du bureau de l'OMS) ainsi que tous les responsables de clubs sportifs et culturels et élus qui se sont succédés depuis maintenant 1/4 de siècle et qui ont permis de conserver et de consolider les liens entre tous les acteurs de la vie associative communale.



### Appel à candidature

Vous avez de l'intérêt pour les associations culturelles et sportives ?

Vous avez des idées pour redynamiser l'office municipale des sports ?

Vous seriez candidat pour poursuivre l'œuvre de Juan Puil ?

Contactez Denis Lemeunier( adjoint au cadre de vie / sport):

06 45 97 80 80

US Taulé



### Calendrier Seniors US Taulé Football saison 2024/2025

DATE	Equipe A		Equipe B	
	Domicile	Extérieur	Domicile	Extérieur
03/11/24		SLKA		SLKB
10/11/24	Haut Léon		ES Saint-	
17/11/24	Coupe	Coupe		
24/11/24		Plougonvest		SC Morlaix D



## Logement : ne bouchez pas vos entrées d'air !!



Lorsque le froid et l'humidité s'installent, il peut être tentant de boucher les entrées d'air du logement, mais c'est un geste à proscrire absolument ! La ventilation est indispensable pour évacuer l'humidité et des divers polluants (composés organiques volatiles) qui se trouvent à l'intérieur de nos logements.

Les entrées d'air et bouches d'aération doivent être régulièrement entretenues, avec de l'eau savonneuse



pour éviter que la poussière ne s'y accumule. Pensez à faire de même avec les petites ouvertures - ou réglottes - qui se trouvent parfois sur les fenêtres ou sur le coffre des volets roulants.

Il est par ailleurs recommandé de nettoyer le bloc moteur de sa VMC une fois par an et de procéder à un entretien complet tous les 2 ou 3 ans par un professionnel



## La pompe à chaleur comme système de chauffage

Le principe de pompe à chaleur (PAC) est de prélever de la chaleur dans l'air, l'eau ou la terre, puis d'augmenter sa

température via un compresseur pour la restituer ensuite au circuit de chauffage d'un bâtiment.

Le nombre d'installations de pompes à chaleur a beaucoup augmenté ces dernières années. Elle offre pour avantages de fonctionner avec une énergie fiable et stable dans le temps (l'électricité), et ne nécessite ni espace de stockage d'un



combustible, ni conduit d'évacuation. Elle permet par ailleurs de bénéficier d'aides financières.

Mais attention ! La pompe à chaleur n'est pas adaptée aux logements anciens et peu isolés. Elle n'a par ailleurs pas la même robustesse que les anciennes chaudières à combustion, et peut engendrer de l'inconfort par le bruit qu'elle génère. Il convient donc de bien se renseigner avant de la choisir comme système de chauffage. A noter qu'il est aujourd'hui obligatoire pour les professionnels de fournir une note de dimensionnement lors de la réalisation d'un devis.

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*



# Téléthon

Ville de  
**Locquénolé**



Organisé cette année par la municipalité de Carantec:



Samedi 30 novembre

Soirée dansante à Henvic organisée par Lezarts'joyeux

Dimanche 1er décembre

Repas traditionnel à la salle Guyomard de Carantec.

Les boulistes des communes concernées se retrouveront pour un tournoi au boulodrome de Carantec.

**Le programme des autres manifestations sera communiqué par la mairie de Carantec**

*(non disponible au moment où nous éditons).*

Déposez vos dons:  
Une urne sera  
disponible à la  
Mairie de Taulé



# Infos

# UTILES



## MISSION LOCALE

Permanence jeudi 21 novembre après midi.  
La Mission Locale du Pays de Morlaix : un conseiller accueille les jeunes de 16 à 25 ans afin de les orienter sur le choix de leur métier, leur orientation, une formation qualifiante, la recherche d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, la mobilité, le logement, ...

Prendre rdv à Morlaix au 02 98 15 15 50.

## RELAIS PETITE ENFANCE

Permanence à l'espace « Imagine »  
Lundi 25 novembre de 13h30 à 17h00.  
Tél : 02 98 88 17 34 (accueils sur rendez-vous privilégiés)  
Mail: [rpe@agglo.morlaix.fr](mailto:rpe@agglo.morlaix.fr)

## ADMR

Le bureau est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30, et l'après-midi sur rendez-vous  
Maison des services, Allée de Kerloscant  
29670 TAULE

Tél: 02 98 79 02 43

Mail: [taule@admr29mx.org](mailto:taule@admr29mx.org)

<https://www.regiondemorlaix.admr.org>

Facebook ADMR Région de Morlaix

## ASSISTANCE SOCIALE

Prendre rendez-vous avec  
Mme TRAVER (travailleur social)  
RDV auprès du CDAS de Morlaix :  
Tél: 02 98 88 99 90

## FRANCE SERVICE

En mairie: Mme Virginie ROIGNANT  
Tous les mardis sur RDV et 1 samedi par mois  
Tél: 06 21 64 09 98  
[cthl-itinerante@france-services.gouv.fr](mailto:cthl-itinerante@france-services.gouv.fr)

## PRO BTP

Permanence tous les vendredis, sur RDV.  
Tél: 02 40 38 15 15

## CAUE

Rendez-vous par téléphone à partir de 9h30  
Tél: 02 98 15 31 34 (pas de présentiel).

## CONSEILLER NUMÉRIQUE

Permanence tous les mercredis à la Médiathèque de 13h45 à 17h30.  
Pour prendre rendez-vous : 06 25 58 67 06 (portable)  
02 98 15 15 95 (Cyberbase Morlaix communauté)

## Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Pas de permanence en novembre  
Pour prendre rendez vous: 02 98 46 37 38  
<https://www.adil29.org>

## SERVICE SOCIAL MARITIME

11, Quai de Tréguier à Morlaix  
Mr Jean-Baptiste DHERBECOURT  
Permanence à Morlaix les jeudi 14 et 28 novembre  
Tél: 02 98 43 44 93  
Mail: [prest@ssm-mer.fr](mailto:prest@ssm-mer.fr)

## LE CULTE

### Messe du mois de novembre:

Vendredi 1<sup>er</sup> : 09h30 Taulé (messe de la Toussaint)

Dimanche 3: 09h30 Penzé

Samedi 16: 18h00 Taulé

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les mariages, les funérailles ou pour toute autre question: s'adresser directement au presbytère de Saint-Pol de Léon au 02 98 69 01 15.

### Permanences:

du lundi au samedi de 9h30 à 11h30.

Inscriptions pour les baptêmes et mariages:  
le samedi de 10h à 11h30.

Prêtre responsable: Père Guillaume CROGUENEC

## HORAIRE MEDIATHEQUE

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Matin		10h ▶ 12h		10h ▶ 12h
Après-midi	16h30 18h30	16h30 18h30	16h30 18h30	14h00 16h30

## CALENDRIER DE COLLECTE 2024

### Taulé

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 S	2 L
3 J	3 D	3 M
4 V	4 L	
5 S	5 M	5 J
6 D	6 M	6 V
7 L	7 J	7 S
8 M	8 V	8 D
9 M	9 S	9 L
10 J	10 D	10 M
11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 S	12 M	12 J
13 D	13 M	13 V
14 L	14 J	14 S
15 M	15 V	15 D
16 M	16 S	16 L
17 J	17 D	17 M
18 V	18 L	18 M
19 S	19 M	19 J
20 D	20 M	20 V
21 L	21 J	21 S
22 M	22 V	22 D
23 M	23 S	23 L
24 J	24 D	24 M
25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 S	26 M	26 J
27 D	27 M	27 V
28 L	28 J	28 S
29 M	29 V	29 D
30 M	30 S	30 L
31 J		31 M



### MÉMO TRI

✓ VIDEZ BIEN VOS EMBALLAGES

✓ NE LES EMBOÎTEZ PAS  
LES UNS DANS LES AUTRES

✓ DÉPOSEZ-LES EN VRAC  
DANS LE BAC JAUNE



POUR TOUTE QUESTION  
Morlaix Communauté  
[dechets@agglo.morlaix.fr](mailto:dechets@agglo.morlaix.fr)  
[morlaix-communaute.bzh](mailto:morlaix-communaute.bzh)  
N°Vert 0 800 130 132  
APPEL GRATUIT

## DEVINETTES ET PROVERBES DE BRETAGNE

Gwell eo un oberer  
Evit kant lavarar.

Mieux vaut un faiseur  
Que cent diseurs .



PROCHAINE PARUTION LE :  
02/12/2024

Directeur de la publication  
Gilles CREACH  
ISSN : 2103-0812 version papier  
ISSN : 2101-5945 version en ligne